



A.C.G.P. – MASTERS 2016

Règlement et déroulement

Seniors

Date : **Dimanche 16 octobre 2016 au Boulodrome de la Queue d'Arve**
Horaire : **Accueil des équipes dès 08h15, début des jeux 09h00 précises**
Formation : **Triplettes non mitigées avec maillots de club uniformes**
Inscription : **Gratuite**

Participants

12 triplettes participantes en 2 groupes. Les premières équipes inscrites sont prioritaires, les dernières risquent de ne pas jouer...

Seuls les clubs ayant 3 joueurs, ou un multiple de 3, peuvent inscrire une ou des triplettes qui ne peuvent être formées que par les joueurs ayant acquis le nombre de points minimum.

Chez les seniors ce nombre a été fixé à 14 points ; Il n'y a pas de remplacement possible par des « viennent ensuite » n'ayant pas atteints leur minima de points.

Pas d'obligation de faire jouer prioritairement les meilleurs au classement.

Rappel : Seuls les points acquis pendant la saison en équipes non mitigées sont comptabilisés, aucun point de classement aux équipes mitigées.

Déroulement

5 parties préliminaires : 50 minutes et on finit la mène, ou 13 points.

Les 2 premières équipes de chaque groupe seront qualifiées pour la suite ; la 1^{ère} d'un groupe contre la 2^{nde} de l'autre.

Les demi-finales se dérouleront en 45 minutes, on finit la mène + 2 mènes, ou 13 points.

La finale se déroulera en 13 points.

Classement

4 points la partie gagnante, 2 points la partie ex-aequo, 1 point la partie perdue. En cas d'égalité, c'est la confrontation directe qui fait foi pour être qualifié en demi-finale ; au cas où une ambiguïté subsisterait quant à cette confrontation directe, ce serait le pointage qui départagerait les ex-aequo.

La distribution des prix aura lieu après la finale. Les quatre premières triplettes sont primées.

Toutes les triplettes ont droit à un prix souvenir.

Intendance

Un repas (15 frs) est prévu à midi pour lequel des tickets seront vendus le dimanche 16 octobre à la table. La réservation des repas est à effectuer par retour de courriel lors de la confirmation des équipes inscrites.

Un apéritif suivra la cérémonie de remise des prix.



A.C.G.P. – MASTERS 2016

Règlement et déroulement

Dames

Date : **Dimanche 16 octobre 2016 au Boulodrome de la Queue d'Arve**
Horaire : **Accueil des équipes dès 08h15, début des jeux 09h00 précises**
Formation : **Doublettes mitigées admises avec maillots de club**
Inscription : **Gratuite.**

Participants

8 doublettes participantes en 1 groupe. Les premières inscrites sont prioritaires, les dernières risquent de ne pas jouer...

En priorité les doublettes dames sont non mitigées, mais au cas où des dames se trouveraient esseulées, la possibilité de former une équipe mitigée est admise, mais en aucun cas 2 dames du même club se retrouvent mitigées. Les équipes ne peuvent être formées que par les joueuses ayant acquis le nombre de points minimum.

Chez les dames ce nombre a été fixé à 10 points ; Il n'y a pas de remplacement possible par des «viennent ensuite» n'ayant pas atteints leur minima de points.

Pas d'obligation de faire jouer prioritairement les meilleures au classement.

Déroulement

5 parties préliminaires en système suisse : 50 minutes et on finit la mène, ou 13 points.

Les 4 premières équipes du groupe seront qualifiées pour la suite ; la 1^{ère} d'un groupe contre la 4^{ème} et la 2^{nde} contre la 3^{ème}.

Les demi-finales se dérouleront en 45 minutes, on finit la mène + 2 mènes ou 13 points.

La finale se déroulera en 13 points.

Classement

4 points la partie gagnante, 2 points la partie ex-aequo, 1 point la partie perdue. En cas d'égalité, c'est la confrontation directe qui fait foi pour être qualifié en demi-finale ; au cas où une ambiguïté subsisterait quant à cette confrontation directe, ce serait le pointage qui départagerait les ex-aequo.

La distribution des prix aura lieu après la finale. Les quatre premières doublettes sont primées.

Toutes les doublettes ont droit à un prix souvenir.

Intendance

Un repas (15 frs) est prévu à midi pour lequel des tickets seront vendus ce dimanche 16 octobre à la table. La réservation des repas est à effectuer par retour de courriel lors de la confirmation des équipes inscrites.

Un apéritif suivra la cérémonie de remise des prix.

Genève, septembre 2016